



Changement de statut "salarié en mission" vers "salarié"

Par **jacoco**, le **27/06/2016** à **01:17**

Bonjour, rn rn j'ai une carte de séjour "salarié en mission" de 3ans, dans un métier en tension pour lequel la situation de l'emploi n'est pas opposable, ma carte est encore valable pour un an et 4 mois. rn Je souhaite changer d'employeur, je vais signer un CDI et je voudrais pendant mon préavis chez mon employeur actuel, procéder aux démarches d'embauches. rn J'ai consulté le site de l'OFII, et du moment que je réside régulièrement en France, le site <http://www.immigration-professionnelle.gouv.fr/acteurs-institutionnels/fiche/salari%C3%A9srn> indique bien que mon nouveau employeur doit envoyer le dossier à la préfecture non à la DIRECCTE, en considérant que je n'ai pas d'autorisation de travail (j'imagine à cause du type de la carte que j'ai actuellement et qui me donne droit d'exercer le travail uniquement pour mon employeur actuel), et que la procédure finira par un changement de statut de ma carte actuelle. rn rn Je ne vois pas l'utilité de faire la démarche depuis mon pays d'origine, de toutes les façons mon domicile est en France. rn rn Merci de m'éclairer avec vos idées avant que je prenne des décisions. [smile9]

Par **chris_idv**, le **14/12/2016** à **15:02**

Bonjour, rn rn Si ce n'est pas déjà fait, je vous invite à contacter un avocat. rn rn Cordialement,